



MINUTE INFO

Sécurité
informatique

Activation et utilisation de l'authentification à 2 facteurs

La validation en deux étapes (également appelée authentification à deux facteurs) est essentielle pour **renforcer la sécurité de nos systèmes et protéger nos comptes** contre les piratages. **Tout le monde est concerné.**

A partir du 29 avril, l'accès à notre système (Gmail, Drive, Agenda...) reposera donc pour chacun d'entre nous sur notre mot de passe et la reconnaissance de notre poste.

Que dois-tu faire ?

Beaucoup d'entre nous utilisent déjà l'authentification à 2 facteurs. Pour ces derniers, rien ne change. Pour les autres, il suffit de :

1. Activer l'authentification à deux facteurs dans les paramètres de sécurité de son compte Google.
2. Renseigner son numéro de téléphone.
3. Confirmer l'activation en renseignant le code reçu par SMS.
4. Enregistrer l'appareil utilisé le plus souvent comme appareil de confiance pour ne pas avoir à saisir un code à chaque connexion.

Utilisation au quotidien

- Lors de la première utilisation après avoir activé l'authentification à 2 facteurs, tu peux simplifier la connexion sur ton appareil en cochant l'option "**Ne plus me demander sur cet ordinateur**".
- Lors des connexions suivantes, si tu utilises ce poste / même adresse IP, tu n'auras qu'à renseigner ton mot de passe comme d'habitude.
- Si une connexion inhabituelle est détectée, Google enverra un SMS sur ton téléphone pour vérifier l'authenticité de la connexion. Une fois que tu auras tapé le code reçu par SMS, tu entreras dans le système sans autre formalité.

Bonnes pratiques de sécurité supplémentaires

- **Jamais de partage de mots de passe** : ne divulgue tes informations d'authentification à personne.
- **Mots de passe uniques** : utilise des mots de passe différents pour chaque compte pour limiter les risques en cas de brèche de sécurité.
- **Réactivité** : modifie immédiatement ton mot de passe si tu as des raisons de croire qu'il a été compromis.
- **Vigilance** : verrouille toujours ton poste lorsque tu t'absentes de ton poste, même pour de courtes périodes.

Nous comptons sur toi pour mettre en place ces mesures qui sont essentielles pour notre sécurité collective. Steven reste disponible si tu as besoin d'assistance.